

SÉANCE DU
CONSEIL
6 JUILLET 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SABINE

Lundi 6 juillet 2026 à 20h08, séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Sabine tenue en la salle des délibérations.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Vicky Poulin, sont présents : mesdames et messieurs, Sylvain Thibodeau, Patrick Gaudreau, Florian Ruckstuhl, Lydia Maheux.

Madame Chantal St-Germain, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

Absence(s) : Thérèse Ménard Monty, François Mailloux

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue par madame la mairesse**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juin 2026
- 4. Première période de questions**
- 5. Administration**
 - 5.1 Rapport de la mairesse sur les faits saillants pour l'année 2025
 - 5.2 Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances - avis de motion
 - 5.3 Nomination de la personne désignée pour l'application du RMUN
 - 5.4 Offre de services financiers - Caisse Desjardins de la Pommeraie, Desjardins Entreprises
 - 5.5 Embauche - Inspecteur en voirie
 - 5.6 Branchement électrique de la nouvelle chaudière à l'édifice municipal
 - 5.7 Résolution d'appui au rétablissement du programme Environnement Plage
 - 5.8 OQLF- Obligations linguistiques relatives à la gestion contractuelle

5.9 Renouvellement d'adhésion - Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM)

5.10 Congrès FQM 2026

6. Aménagement du territoire

6.1 Aucun

7. Finances

7.1 Comptes payés et à payer

7.2 Demande de financement pour Oasis santé mentale Granby et Région

8. Travaux publics

8.1 Demande de nettoyage de fossé - 10e Rang

9. Loisirs et bibliothèque

9.1 Aucun

10. Correspondance

10.1 Aucun

11. Divers

11.1 Aucun

12. Deuxième période de questions

12.1 Aucun

13. Levée de la séance

MOT DE BIENVENUE PAR MADAME LA MAIRESSE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-07-5187

IL EST PROPOSÉ PAR Lydia Maheux
APPUYÉ PAR Patrick Gaudreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit accepté en retirant le point suivant :

5.5 Embauche – inspecteur en voirie

et que le divers reste ouvert jusqu'à la fin.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-07-5188

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 JUIN 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Lydia Maheux
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juin 2026 soit et est accepté tel que présenté, avec dispense de lecture, chacun ayant reçu une copie dans les délais requis.

ADOPTÉE

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La personne présente est invitée à poser ses questions.

ADMINISTRATION

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS POUR L'ANNÉE 2025

Madame Vicky Poulin, mairesse, procède au dépôt et à la présentation du rapport de la mairesse sur les faits saillants pour l'année 2025.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES - AVIS DE MOTION

Monsieur Patrick Gaudreau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption, un règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2026-07-5189

NOMINATION DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR L'APPLICATION DU RMUN

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Lydia Maheux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que monsieur Joao Barrote soit la personne désignée pour l'application du *Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations* (RMUN).

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICES FINANCIERS - CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE, DESJARDINS ENTREPRISES

2026-07-5190

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Florian Ruckstuhl
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil approuve l'offre de services daté du 8 juin 2026 présenté par la Caisse Desjardins de la Pommeraie, Desjardins Entreprises.

Que la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente.

ADOPTÉE

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DE LA NOUVELLE CHAUDIÈRE À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

2026-07-5191

IL EST PROPOSÉ PAR Florian Ruckstuhl
APPUYÉ PAR Patrick Gaudreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la compagnie Jodoom Électrique inc. soit mandatée pour effectuer le branchement électrique de la nouvelle chaudière et ce, au coût de 2 002.38\$, excluant les taxes, le tout tel que décrit dans l'offre de services datée du 25 juin 2026.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION D'APPUI AU RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT-PLAGE

2026-07-5192

CONSIDÉRANT que le programme Environnement-Plage du gouvernement du Québec permettait d'évaluer la qualité bactériologique des eaux de baignade et d'informer le public sur la sécurité des sites de baignade;

CONSIDÉRANT que ce programme constituait un outil reconnu de protection de la santé publique, de sensibilisation des usagers et de soutien à la gestion des plans d'eau par les municipalités et les organismes gestionnaires;

CONSIDÉRANT que la qualité de l'eau des sites de baignade représente un enjeu important pour les citoyens, les visiteurs, les municipalités et les acteurs récréotouristiques du Québec;

CONSIDÉRANT que les changements climatiques accentuent les risques de contamination microbiologique des eaux de baignade, notamment en raison de l'augmentation des épisodes de fortes pluies, du ruissellement et des périodes de chaleur prolongées;

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi sont directement concernées par les enjeux de qualité de l'eau dans les lacs et les sites de baignade fréquentés par la population;

CONSIDÉRANT que la diffusion d'une information indépendante, uniforme et reconnue par le gouvernement contribue à maintenir la confiance du public envers les lieux de baignade et à soutenir une gestion proactive des risques;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Lydia Maheux
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la démarche de la MRC des Pays-d'en-Haut visant le rétablissement du programme Environnement-Plage ou la mise en place d'un mécanisme

équivalent permettant :

1. D'assurer un suivi rigoureux, standardisé et accessible de la qualité des eaux de baignade;
2. D'offrir un soutien technique et financier adéquat aux municipalités et aux gestionnaires de lieux de baignade;
3. D'assurer la diffusion publique des résultats dans un format simple, transparent et compréhensible.

De transmettre la présente résolution à la MRC des Pays-d'en-Haut, au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), à la députée de Brome-Missisquoi, Isabelle Charest, ainsi qu'aux municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

2026-07-5193

OQLF- OBLIGATIONS LINGUISTIQUES RELATIVES À LA GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT que les articles 16 et 17 du Règlement sur la langue de l'Administration, RLRQ c C-11, r 8.1 ont cessé d'avoir effet le 1^{er} juin 2026;

CONSIDÉRANT que ces articles prévoyaient des situations où il était possible, dans certains cas, de conclure certains contrats, sans vérifier le statut linguistique, notamment lorsqu'un contrat comporte une dépense d'au plus 5 000 \$;

CONSIDÉRANT l'accroissement significatif des exigences administratives envers les municipalités;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a réitéré à de nombreuses reprises, au cours des derniers mois, sa volonté de réduire la charge administrative imposée aux municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Lydia Maheux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- De dénoncer l'augmentation croissante de la charge administrative des municipalités;
- De dénoncer le fait que les articles 16 et 17 du Règlement sur la langue de l'Administration ont cessé d'avoir effet le 1^{er} juin dernier;
- De demander au gouvernement du Québec de rétablir lesdites exceptions dès maintenant, sans limite de temps;
- De transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Affaires municipales, Samuel Poulin, de même qu'au ministre de la Langue française, Jean-François Roberge;
- De transmettre une copie de la présente résolution aux municipalités locales de notre territoire, à l'ensemble des MRC du Québec, de même qu'à la députée de notre territoire, ainsi qu'à la FQM et à l'UMQ pour appui.

ADOPTÉE

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION - ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA BAIE
MISSISQUOI (OBVBM)**

2026-07-5194

IL EST PROPOSÉ PAR Lydia Maheux

APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM).

Que messieurs Florian Ruckstuhl et Patrick Gaudreau soient les délégués pour la municipalité.

ADOPTÉE

CONGRÈS FQM 2026

2026-07-5195

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Thibodeau
APPUYÉ PAR Patrick Gaudreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la mairesse et la conseillère Thérèse Ménard Monty soient autorisés à participer au Congrès de la FQM qui se déroulera du 24 au 26 septembre 2026 au Centre des congrès de Québec.

Que la conseillère Lydia Maheux soit nommée en tant que substitut.

Que les dépenses soient remboursées conformément au règlement relatif aux remboursements des dépenses en vigueur.

ADOPTÉE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aucun sujet

FINANCES

COMPTES PAYÉS ET À PAYER

2026-07-5196

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Lydia Maheux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la liste des comptes payés et à payer, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
EQUIPEMENTS HENRI INC.	12033	137.98
FONDATION QUEBECOISE DU CANCER	12034	150.00
ST-GERMAIN CHANTAL	12035	1 734.57
ANDRE PARIS INC	12036	2 242.01
GROUPE ARCHAMBAULT INC	12037	947.37
ATLAS&CO	12038	1 307.46
B&B PRO-NET	12039	1 084.73
ETHIER, MURIELLE	12040	223.56
DEPANNEUR NEW FARNHAM	12041	482.65
ENTREPRISES S. CABANA INC.	12042	2 376.14
ENTREPRISES WALLETO INC.	12043	343.20
EQUIPEMENTS HENRI INC.	12044	294.34
EXCAVATION AF GAGNON INC.	12045	701.35

GROUPE JLD LAGUE	12046	217.12
MUNICIPALITE CANTON BEDFORD	12047	7 383.25
TECHNO-CONTROLE 2000 INC	12048	353.84
VILLE DE FARNHAM	12049	1 972.68
DANIEL MACALUSO ENRG	12050	25.18
POULIN VICKY	12051	326.50
	12052	ANNULÉ
	12053	ANNULÉ
SOLUTIA TELECOM	12054	114.04
VILLE DE FARNHAM	12055	5 151.84
		27 569.81

SALAIRES	PÉRIODE	MONTANT
SALAIRES ET ALLOCATIONS CONSEIL	JUIN 2026	4 916.17
SALAIRES ET ANIMATION	24/05/2026 AU 06/06/2026	5 265.22
SALAIRES ET ANIMATION	07/06/2026 AU 20/06/2026	6 022.91
		16 204.30

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DU PRÉLÈVEMENT	MONTANT
BELL MOBILITE INC	2477	48.35
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	2478	1 171.36
HYDRO QUEBEC	2479	633.95
HYDRO QUEBEC	2480	74.44
VISA DESJARDINS	2481	490.94
TELUS HEALTH (CANADA) LTD	2482	68.50
VIDÉOTRON	2483	279.10
HYDRO QUEBEC	2484	33.08
HYDRO QUEBEC	2485	2.99
MRC BROME MISSISQUOI	2486	64.41
BUOPRO CITATION	2487	148.62
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ	2488	37.06
DUCHARME ET FRERE INC.	2489	301.46
DUCHARME ET FRERE INC.	2490	115.02
FTC INFORMATIQUE	2491	79.00
GESTIM INC.	2492	1 303.82
GESTIM INC.	2493	3 453.33
EUROFINS ENVIRONEX	2494	82.21
HYDRO QUEBEC	2495	613.50
MRC BROME MISSISQUOI	2496	2 140.85
MRC BROME MISSISQUOI	2497	5 176.88
AGENCE DU REVENU DU CANADA	2498	750.98
AGENCE DU REVENU DU CANADA	2499	4 456.57
REGIE INTERMUNICIPALE	2500	3 329.89
REVENU QUEBEC	2501	4 241.23
VISA DESJARDINS	2502	92.71
TETRA TECH QI INC.	2503	19 948.19
VISA DESJARDINS	2504	92.71
VISA DESJARDINS	2505	1 172.74
VISA DESJARDINS	2506	1 172.74
VISA DESJARDINS	2507	248.29
		51 917.63
	<u>GRAND TOTAL</u>	<u>95 691.74</u>

ADOPTÉE

Je soussignée, par la présente certifie qu'il y a les crédits suffisants pour effectuer les dépenses décrites précédemment.

Chantal St-Germain, directrice générale et
greffière-trésorière

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR OASIS SANTÉ MENTALE GRANBY ET RÉGION

2026-07-5197

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Florian Ruckstuhl
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la municipalité accorde une aide financière de 200\$ à Oasis santé mentale Granby et Région.

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE NETTOYAGE DE FOSSÉ - 10E RANG

2026-07-5198

IL EST PROPOSÉ PAR Florian Ruckstuhl
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que suite au dépôt de la demande de nettoyage d'un fossé situé sur le 10e Rang par Ferme Sabinoise pour une distance d'environ 116 mètres sur les lots 4 376 712, 4 377 000 et 4 376 998 du Cadastre du Québec.

Que le conseil autorise que les travaux soient exécutés par le propriétaire.

Qu'après approbation des travaux par la municipalité un montant de 3\$ du mètre lui sera remboursé.

ADOPTÉE

LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

Aucun sujet

CORRESPONDANCE

Aucun sujet

DIVERS

Aucun sujet

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La personne présente est invitée à poser ses questions.

2026-07-5199

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Thibodeau
APPUYÉ PAR Patrick Gaudreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance soit et est levée à 20h29.

ADOPTÉE

Vicky Poulin
Mairesse

Chantal St-Germain
Directrice générale et
greffière-trésorière

« Je, Vicky Poulin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

ADOPTÉE